



Le Pacômien



Journal municipal - Volume 20, n° 12 - Avril 2014



MOT de la mairesse

Chères citoyennes et chers citoyens,

C'est avec beaucoup d'émotions et de fierté que j'ai accueilli près de 150 personnes au nom de la municipalité de Saint-Pacôme à la Station plein air le 22 février dernier.

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir été si nombreux à répondre à l'invitation que nous vous avons lancée.

L'invitation avait été envoyée aux élus municipaux de la MRC du Kamouraska, aux organisations, partenaires et collaborateurs de la municipalité, aux gens d'affaires, organismes et clubs sociaux de notre municipalité, ainsi qu'à toute la population.

Cette formule 5 à 7 est nouvelle et nous voulons éventuellement la bonifier afin de l'élargir aux familles de la municipalité et même au-delà.

Maintenant, si vous le voulez bien, permettez-moi de faire un peu d'histoire. Saviez-vous qu'avant d'être la Capitale du roman policier, Saint-Pacôme était la Capitale des sports? Rappelons-nous qu'au début du 20e siècle, avec la présence de la scierie « Rivière Ouelle Pulp and Lumber », ses nombreux employés de bureau, qui viennent pour la plupart de Québec, pratiquent à peu près tous des sports, et cela contrairement aux gens des autres paroisses du Kamouraska! C'est notamment grâce à des initiateurs comme John et Gerard Power que le goût du sport et de l'activité physique s'est inscrit dans nos veines et notre ADN depuis une centaine d'années.

Le ballon-balai, la balle molle, la crosse, le baseball, le golf, le tennis, le hockey, la raquette et le ski alpin sont des sports qui se sont pratiqués ou qui se pratiquent encore au sein de notre communauté. Même après la disparition de la scierie, le milieu pacômien a su se mobiliser en attirant la relève. D'ailleurs, en 1941, l'Association Sportive voit le jour avec comme président le Dr Albert Royer. Bref, je m'arrête ici, puisque le reste appartient à l'histoire.

Cela m'amène à dire qu'aujourd'hui, grâce à ces bâtisseurs, Saint-Pacôme a une histoire, une richesse, une expertise et des assises sportives comme bien peu de municipalités peuvent se vanter d'en avoir. Des épreuves et des difficultés, nos ancêtres en ont vécu. On dit : « *Ce qui ne nous tue pas nous rend plus fort!* ».

Au cours de son histoire, la municipalité de Saint-Pacôme est venue appuyer différents projets sportifs. Et c'est encore vrai au moment où je vous parle.

À LIRE CE MOIS-CI

Message de la mairesse	1
Votre conseil municipal	2
Dates de tombée et de parution du journal	2
Formulaire « Forum 2014 »	3
Mot du directeur général	4
Nouvelles de l'agente	4
Activités à venir	5
Chroniques du loisir intermunicipal	5
Club Optimiste	5
Offre d'emploi	6
Habitations Saint-Pacôme	7
Services Kam-Aide	7
Histoire des noms de rues	7
Nouvelles de votre Conseil	8
L'heure d'un départ	11
Recette	11
Cercle de Fermières	11
Anniversaires du mois	11
Votre Conseil de Fabrique	12
Bibliothèque	12
Horticole et bénévolat	12
Société du roman policier	13
Chronique littéraire	13
Club 50 ans et plus	13
Club de compétition	13
Côte des Chats inc.	14
Un compostelle au Québec	14
Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska-Ouest	15
Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest	16
Café Jasette	17
Comité de développement	18
Profil d'entreprise	19
Coupon « Achat local »	19
Calendrier avril 2014	20

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Nathalie Lévesque
Mairesse



Christian Dionne
Siège 1



Julie Mericer
Siège 2



Johanne Dubé
Siège 3



Benoit Fraser
Siège 4



Éric Lavoie
Siège 5



Robert Bérubé
Siège 6

Directeur général :
M. Frédérick Lee, poste 203
Directrice générale adjointe :
Mme Manon Lévesque, poste 201
Agente de développement :
Mme Yvonne Tremblay, poste 206
Coordonnatrice en loisirs :
Mme Roxanne Carboneau, poste 202

HEURES D'OUVERTURE BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Vendredi de 9 h à 12 h
Tél. : 418 852-2356 Téléc. : 418 852-2977
Courriel : stpacome@bellnet.ca

BIBLIOTHÈQUE : 418 315-0579

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MARDI 6 MAI 2014 À 20 H

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE
21 AVRIL 16 H
PROCHAINE DATE DE PARUTION
7 MAI 2014

Sachez que la municipalité de Saint-Pacôme sera toujours au côté de la Station plein air, comme c'est le cas depuis plus de 50 ans. En 1962, avec la naissance du « Club de ski de la Côte des Chats », un autre pan de notre histoire sportive a vu le jour. Nous comptons bien garder la Station ouverte et fonctionnelle même si, depuis quelques années, elle vit des moments difficiles. Le conseil municipal et moi-même ferons tout ce qui est possible afin qu'elle poursuive ses activités encore pendant plusieurs années. Le conseil municipal est avec vous, afin de vous appuyer, en plus du conseil d'administration, dans les démarches que vous jugerez essentielles afin de préserver cette infrastructure.

Le bonheur s'affiche dans les visages de celles et ceux qui viennent à la Station plein air. Des enfants heureux et des parents contents de leur passage ici sont une ressource inestimable et précieuse pour notre municipalité.

Je vous remercie à nouveau d'avoir participé à ce 5 à 7 de la municipalité. À vous tous qui vous êtes procuré un billet, sachez que votre présence nous donne des ailes et de la crédibilité pour assurer la vitalité et la pérennité de la Station plein air.

Création d'un Comité Culture

Je suis fière de vous annoncer qu'un Comité Culture a été créé, sous la responsabilité de la conseillère au volet Loisirs et Culture, madame Johanne Dubé. Plusieurs personnes ont accepté de faire partie de ce comité qui, je crois, est capital dans une municipalité comme la nôtre. C'est une façon de redynamiser le milieu dans ce secteur essentiel au dynamisme d'une communauté comme Saint-Pacôme, en plus de pouvoir profiter davantage de notre belle bibliothèque, de ses espaces autant extérieurs qu'intérieurs.

Voici les membres qui ont accepté de s'impliquer généreusement : Caroline Beaulieu, Doris Girard, Johanne Dubé, conseillère municipale, Louise Chamberland, Yvonne Tremblay, agente de développement, André Bernier, Frédérick Lee, directeur général, et Pierre Lévesque.

Merci beaucoup de votre implication! Nous vous tiendrons certainement informés des développements et des actions futures.

Un Compostelle au Québec - Le chemin de Saint-Rémi

C'est le dimanche 2 mars dernier, sous un soleil radieux, que j'ai eu le plaisir d'accueillir Louise Bourgeois et Stéphanne Pinel, les initiateurs du Chemin Saint-Rémi.

Merci à mesdames Carmelle Dumont, Éliane Vincent, Marie Marchand, Yvonne Tremblay et à monsieur Réjean Pelletier (Côte de la Montagne) de votre présence.

Je vous réfère dans ce même Pacômien à un extrait de texte paru dans le journal Le Placoteux du 4 mars dernier, qui a été rédigé par Éliane Vincent. Je trouvais important de vous le partager puisqu'Éliane a très bien résumé le projet. Merci, Éliane !

Départ de Robert Bérubé au siège #6

Comme vous l'avez déjà probablement appris, Robert Bérubé, conseiller au siège # 6, quittera son poste et notre beau village de Saint-Pacôme d'ici quelques semaines pour aller relever des défis professionnels à Sept-Iles. Je tiens à remercier Robert pour sa confiance et son implication envers l'équipe Nathalie Lévesque, ses bons conseils, le partage de ses connaissances et de ses compétences. Nous te souhaitons, Robert, tout le succès dans le grand défi qui t'attend.

Sur ce, je vous souhaite à toutes et à tous un doux et beau printemps !!!

FORUM 2014

« ET SI ON RÉVAIT POUR SAINT-PACÔME? »

Samedi 3 mai 2014: la parole est à vous!

La Municipalité de Saint-Pacôme, en collaboration avec le Comité de développement, est heureuse de vous inviter à un Forum sous la forme d'un déjeuner rencontre le **samedi 3 mai 2014**, de 8 h à midi, à la salle municipale du 27 rue Saint-Louis. En effet, la municipalité est à mettre à jour son plan de développement pour 2015-2020. Cinq grands thèmes seront abordés : l'environnement, les loisirs, la relève entrepreneuriale, le tourisme ainsi que la culture et le patrimoine. Depuis le dernier plan de développement (2009-2014), plusieurs actions ont été réalisées dont la mise en place d'une politique familiale et d'une politique Municipalité Amie des Aînés. Et maintenant, que souhaitons-nous pour améliorer la qualité de vie de notre communauté? Comment voyons-nous Saint-Pacôme dans 10 ans? Votre participation à cette consultation publique est essentielle à la réalisation du plan de développement, car vos idées détermineront les actions de demain. Nous vous demandons de vous inscrire avant le **vendredi 25 avril 2014**. L'inscription est gratuite. Un service de garde sera offert au besoin, bienvenue aux familles!



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____ @ _____

Téléphone : 418- _____

Mon choix d'atelier (1) :

- Environnement** (paysages, protection des ressources naturelles, embellissement, etc.)
- Loisirs** (nos infrastructures et équipements (Station plein air, Club de golf, ...), offre en sports et loisirs, activités et événements, etc.)
- Relève entrepreneuriale** (la pérennité de nos entreprises et commerces)
- Tourisme** (le potentiel touristique : attraits, hébergements, restaurants, la promotion, etc.)
- Culture et patrimoine** (avenir de l'église, l'histoire, le patrimoine, activités culturelles, (Société du roman policier,...), etc.)

J'ai besoin d'un service de garderie OUI _____ NON _____

Si oui, âge de(s) l'enfant(s) : _____

RETOURNER CE COUPON AVANT LE VENDREDI 25 AVRIL À MIDI À

Mme Yvonne Tremblay, agente de développement
Municipalité de Saint-Pacôme
27, rue St-Louis, C.P. 370
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0
ou par courriel à develop-stpacome@bellnet.ca



MOT du directeur général

Ce mois-ci, je me dois de redonner de l'information sur quelques procédures dans différents domaines. D'un naturel qui n'aime pas répéter, je me vois ici obligé de le faire, car j'ai noté de petits relâchements. Sinon, tout va bien et nous espérons un printemps où la rivière saura être clémente dans son écoulement.

MATIÈRES RÉSIDUELLES

- En 2014, des télévisions, ça ne va pas dans le bac à ordures ni dans le bac à récupération. Il faut les garder stockées et attendre que les écocentres rouvrent. Il y a aussi le service des gros rebuts deux fois par année.
- Les bacs de la municipalité servent pour les usages de la municipalité.
- Quand votre couvercle de bac ne ferme pas, on ne ramasse pas le bac.
- Les articles à côté du bac ne sont pas ramassés.
- Il n'est pas nécessaire de se choquer quand le service de cueillette ne vous donne pas entière satisfaction. Venez m'en parler calmement et on trouvera un arrangement. Au bout de la ligne, ça ne reste que des déchets, il ne faut pas briser notre bonne humeur pour ça!

Les gros rebuts seront ramassés dans la semaine du 20 mai (mardi au vendredi).

DÉNEIGEMENT

Cette année est une année record pour le nombre de plaintes à propos du déneigement. Soyez assuré que ces plaintes ne restent pas lettre morte et qu'elles sont toutes transmises au contractant en déneigement. De plus, cette année, 70 % des plaintes étaient justifiées et vérifiables, ce qui est un fort indicateur que vous n'étiez pas dans le champ. Des correctifs seront apportés pour la prochaine saison. On écoute vos suggestions là-dessus.

CRUE PRINTANIÈRE

Juste un petit rappel pour vous dire qu'on est très à l'affût à chaque année pour les niveaux de la rivière. Avec les quantités de neige reçues cet hiver, nous redoublerons nos efforts afin de prévenir toute situation potentiellement dangereuse.

BALAYAGE DES RUES PAR LES CITOYENS

Nous apprécions les personnes qui effectuent le nettoyage du sable et de la poussière devant leurs maisons. Par contre, nos employés municipaux ne sont pas « stand-by » à attendre que vos amas soient prêts pour les ramasser dans l'heure qui suit. Il se peut que ça prenne quelques jours, le temps d'en avoir pour la peine.

Pour le balayage mécanique, 2014 marquera une année de transition pour Saint-Pacôme, car nous changerons d'entrepreneur pour cette tâche. Nous sommes en train d'évaluer toutes les possibilités qui s'offrent à nous. Une des problématiques rencontrées est qu'il n'y a pas d'entrepreneur qui offre ce service dans la région. Nous devons nous tourner vers Québec et, pour eux, le BSL n'est pas dans leurs priorités.

Bon printemps à tous!



NOUVELLES de notre agente de développement

Avril. Le mois que je préfère. Pourquoi? Tout simplement parce que c'est celui de mon anniversaire de naissance! Plus sérieusement, c'est également celui où le printemps reprend ses droits et qui nous mène nécessairement vers l'été! J'ajouterai qu'avril est aussi, dans le cadre de mon travail, un mois de transition. L'hiver étant derrière nous, c'est la planification de la belle saison et des activités estivales.

Le comité Municipalité Amie des Aînés (MADA) a l'intention de s'impliquer directement au sein de la communauté d'ici au début de l'été. Il vise la mise en place d'un jardin collectif et l'instauration d'une cuisine collective à Saint-Pacôme. Toujours à l'initiative du comité MADA, Mme Andrée Lambert, de la direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent, est venue leur présenter, ainsi qu'à des élus municipaux et différents intervenants dans le milieu, le programme « À pied, à vélo, ville active ». Depuis 2005, il est devenu incontournable auprès des municipalités et des écoles du Québec afin de faire la promotion du transport actif en facilitant les déplacements des enfants et de leurs parents sur le trajet domicile-école-travail ainsi qu'en créant des environnements sécuritaires afin de favoriser le transport actif pour l'ensemble des citoyens. Nous y travaillerons tous ensemble afin de le mettre en place dans notre communauté.

Le mois dernier, je vous informais du pèlerinage de deux marcheurs pour le « Chemin de Saint-Rémi ». Nous étions un petit groupe à les accueillir le dimanche matin à la frontière Saint-Pacôme et Saint-Gabriel. Bien qu'il fût bref, leur passage dans notre municipalité a permis de la mettre en valeur. Je tiens à souligner l'apport exceptionnel des gens de la MRC et du CLD, qui furent des ressources importantes pour les agents de développement (et les marcheurs) avant et pendant leur séjour chez nous. Merci beaucoup!

Je conclus en vous parlant à nouveau du Forum sur la mise à jour du Plan de développement de la municipalité de Saint-Pacôme. L'évènement se tiendra le 3 mai prochain, de 8h à 12h, au centre municipal. Vous aurez le choix de vous inscrire à un des cinq ateliers suivants : environnement, loisirs, relève entrepreneuriale, tourisme ainsi que culture et patrimoine. Vous avez également, dans la présente édition du Pacômien, un formulaire d'inscription afin de participer à l'évènement. Je vous invite à le compléter et à me le retourner par la poste, par télécopieur, par courriel (en le numérisant) ou tout simplement en venant le porter au bureau municipal pendant les heures de bureau. Vous serez également sollicités par la poste, par téléphone, par le biais du site Internet et de la page Facebook, afin d'être présents en très grand nombre le 3 mai prochain. D'ici là, pour toute question concernant le Forum, je vous invite à me contacter au 418 852-2356 poste 206 ou par courriel à develop-stpacome@bellnet.ca. Il me fera plaisir d'en discuter avec vous.

Là-dessus, un très beau mois d'avril, une saison des sucres généreuse pour les acériculteurs avec plein de chocolat à Pâques pour les dents sucrées!

ACTIVITÉS À VENIR

Mardi 1^{er} avril à 20h :

à l'édifice municipal,
séance ordinaire du conseil

Mercredi 2 avril à 19h30 :

à l'édifice municipal, réunion SGRO

Samedi 5 avril de 13h à 15h :

à l'édifice municipal, atelier de semis

Dimanche 6 avril :

à l'édifice municipal,
déjeuner Cabane à sucre des
Chevaliers de Colomb

Lundi 7 avril :

à l'édifice municipal, élection provinciale

Mardi 8 avril à 9h :

à l'édifice municipal, réunion MADA

Mardi 8 avril à 17h :

à l'édifice municipal
5 à 7 Reconnaissance des bénévoles

Mardi 8 avril à 19h30 :

à l'édifice municipal,
réunion du conseil d'administration
du Club optimiste

Mercredi 9 avril à 19h30 :

à l'édifice municipal,
réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb

Mercredi 9 avril à 19h30 :

à l'édifice municipal,
réunion mensuelle du Cercle de Fermières

Lundi 14 avril à 9h30 :

à l'édifice municipal, Café Jasette

Lundi 14 avril à 19h :

à l'édifice municipal, réunion Fête nationale

Lundi 14 avril à 19h30 :

à l'édifice municipal,
réunion du conseil d'administration
du Club des 50 ans et plus

Lundi 21 avril à 19h30 :

à l'édifice municipal, réunion
de la Garde Paroissiale

Samedi 26 avril :

à l'édifice municipal,
souper BBQ du Club Lions

Dimanche 27 avril :

Assemblée générale annuelle
de la SGRO à la Station plein air

Lundi 28 avril à 19h30 :

à l'édifice municipal,
réunion du Comité de développement

Mardi 29 avril à 19h :

à l'édifice municipal,
réunion du Roman policier

Mercredi 30 avril à 9h30 :

à l'édifice municipal,
réunion du Comité d'embellissement

Samedi 3 mai :

à l'édifice municipal,
Forum de la mise à jour du
Plan de développement

Mardi 6 mai à 20h :

à l'édifice municipal,
séance ordinaire du conseil

Mercredi 7 mai à 19h30 :

à l'édifice municipal, réunion SGRO

Samedi 24 mai à 17h :

à l'édifice municipal, souper annuel du Club
des 50 ans et plus au coût de
20 \$ par personne. Le tout sera suivi d'une
soirée de danse et d'un lunch
en fin de soirée



LES CHRONIQUES du loisir intermunicipal

Déjà à la fin du mois de mars! Déjà le quart de l'année passé! Ça passe vite vite vite! Je planifie déjà mon été, de belles activités vous seront proposées prochainement, soyez à l'affût. Le 6 avril prochain marquera mes deux ans et demi avec vous, c'est toujours une joie de vous croiser lors d'une rencontre de comité, dans une activité ou lors d'une soirée d'inscriptions.

Le 20 février dernier, les principaux acteurs des trois municipalités se sont réunis à Saint-Gabriel pour signer un nouveau protocole pour le loisir intermunicipal. YOUPI!

La semaine de relâche s'est bien déroulée dans le monde du loisir intermunicipal, à part quelques changements de dernière minute.

Je tiens à remercier la Station Plein Air, ses employés et ses bénévoles pour le beau Mercredi Fou de la Relâche! Merci au comité organisateur du Tournoi Pascot de Saint-Pascal d'avoir libéré ses deux mascottes!

Une bonne nouvelle!! L'entente entre Saint-Gabriel et Saint-Pacôme pour le camp de jour est signée pour une autre année. Plusieurs postes d'animation sont encore disponibles. N'hésitez pas à m'envoyer vos c.v. et lettres de motivation avant le 8 avril. Au plaisir de travailler avec vous!

Roxanne

Roxanne Carbonneau

Coordonnatrice en loisir intermunicipal
Mont-Carmel * Saint-Gabriel * Saint-Pacôme
rcarbonneau.iterloisir@hotmail.ca

Horaire téléphonique régulier

Lundi : 418-498-2050, poste 115

Mardi/Mercredi : 418-852-2801

Jeudi : 418-852-2356, poste 202



NOUVELLES du Club Optimiste

Les gagnants de la loterie du 28^e Carnaval des Neiges de Saint-Pacôme

1^{er} prix 1 000 \$

Carole Bérubé, Trois-Pistoles (0237)

2^e prix 500 \$

Jacques Dionne, Saint-Pacôme (0896)

3^e prix 250 \$

Miguelle Moreau, La Pocatière (1900)

4^e prix 250 \$

Liette Lévesque, Saint-Pacôme (0721)

5^e au 9^e prix 100 \$

Steve St-Onge, Saint-Sulpice (0733)

Marc Laforest, La Pocatière (1645)

Sylvain Lévesque, Saint-Pacôme (2773)

Kim Larivière, Montréal (3984)

Yannick Potvin, Québec (0777)



Félicitations aux gagnants ! Merci à tous ceux et celles qui ont encouragé le Club Optimiste de Saint-Pacôme.

OFFRES d'emploi - camp de jour 2014

Animateur service de garde (1 poste)

EXIGENCES

- Être âgé de 16 ans ou plus le 23 juin 2014
- Niveau d'études : secondaire, collégiale ou universitaire
- Posséder une certaine expérience auprès des jeunes
- Être capable de travailler en équipe

TÂCHES

- Animer des jeunes entre 5 et 12 ans
- Participer à l'élaboration de la programmation estivale
- Préparer, organiser et animer les activités
- Appliquer les règlements pour le respect des personnes et des lieux
- Favoriser la prise en charge des jeunes
- Établir un lien avec les parents

TYPE D'EMPLOI : À la semaine

DURÉE : 8 semaines (27 heures)

DÉBUT : 23 juin

Animateur (4 postes)

EXIGENCES

- Être âgé de 16 ans ou plus le 23 juin 2014
- Niveau d'études : secondaire, collégial ou universitaire
- Posséder une certaine expérience auprès des jeunes
- Être capable de travailler en équipe

TÂCHES

- Animer des jeunes entre 5 et 12 ans
- Participer à l'élaboration de la programmation estivale
- Planifier les sorties estivales
- Préparer, organiser et animer les activités
- Appliquer les règlements pour le respect des personnes et des lieux
- Favoriser la prise en charge des jeunes

TYPE D'EMPLOI : À la semaine

DURÉE : 8 semaines (40 heures)

DÉBUT : 23 juin

Modalité pour postuler

Transmettre votre curriculum vitae :

ANIMATEURS avant le mardi 8 avril, 16 h

BÉNÉVOLE avant le mardi 8 avril, 16 h

PAR LA POSTE :

Bureau municipal de Saint-Pacôme au :
27, rue Saint-Louis, Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0

PAR COURRIEL : rcarbonneau.iterloisir@hotmail.ca

POUR INFORMATIONS :

Roxanne Carbonneau, coordonnatrice en loisir intermunicipal, 418-852-2356, poste 202

** Tous les candidats retenus devront s'engager à suivre la formation d'animateur reconnue DAFA (Diplôme d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur). Si le candidat s'engage à suivre la formation, la municipalité procédera à son inscription et assumera les frais d'inscription, sans rémunération. Le candidat sera par la suite embauché s'il passe son cours avec succès (33 heures sur deux fins de semaine complètes).*

Offre de bénévolat (Camp de jour 2014)

Le programme camp de jour de Saint-Pacôme, qui s'échelonne sur huit semaines, est à la recherche d'aides-animateurs, d'aides-animatrices.

Tu es dynamique, tu aimes les enfants et tu souhaites donner de ton temps dans un camp de jour. Alors, c'est pour toi!

DESCRIPTION DU POSTE :

Sous la supervision du responsable de camp de jour, l'aide-animateur est en soutien aux animateurs du camp de jour auxquels il est attribué. Il les aide dans l'encadrement, l'animation et veille à la sécurité des enfants de cinq à douze ans.

DURÉE DU CAMP DE JOUR :

Huit semaines, du 23 juin au 15 août 2014 (incluant une fin de semaine de formation)

Horaire : 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- Être âgé d'au moins 14 ans au 23 juin 2014;
- Étudier au niveau secondaire;
- Avoir de l'expérience en gardiennage ou animation est un atout;
- Détenir sa carte de RCR, un atout.

**Un MERCI tout spécial à M. André Bernier
pour la correction de notre journal.**

Les Habitations Saint-Pacôme
Résidence du Lys d'Argent

18, rue Martin
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0
Téléphone : 418 852-2525



Pour 65 ans et plus, personne seule ou en couple, autonome ou en légère perte d'autonomie :

- si vous prévoyez casser maison, nous pouvons prendre votre réservation et la placer en attente.

FORFAIT « Logement et Services » :

2 repas par jour (dîner et souper), l'électricité, chauffage, câble de base, entretien ménager, service de buanderie, 1 stationnement avec prise, 1 grand rangement et 2 sonnettes d'urgence dans chaque logement.

Aides financières disponibles calculées selon votre revenu annuel :

- Supplément au loyer (Logement disponible)
- Crédit pour maintien à domicile (70 ans et plus)

Demandez une visite ou **téléphonez** au 418 852-2525 pour plus d'information.

Le Conseil d'administration et la direction



418 856-5636 www.kamaide.com
kamaide@qc.aira.com

**GRAND MÉNAGE
DU PRINTEMPS**

BESOIN D'UN P'TIT COUP DE POUCE ?
Services Kam-Aide inc. est là pour vous...

- Personnel expérimenté et responsable
- Coût abordable et programme d'aide financière disponible
- Crédit d'impôt pour les personnes âgées de 70 ans et plus
- Grand ménage offert à toute la population du Kamouraska

HISTOIRE des noms de rues à Saint-Pacôme



Ce nom de voie de communication est nommé en l'honneur du curé François-Xavier Bégin, premier curé de Saint-Pacôme.

Il traverse toute la municipalité du sud-ouest au nord-est et correspond à la route 230. Ses différentes sections portent divers noms au cours de l'histoire, comme le chemin de la Côte, le chemin du moulin, la route de la Station, etc.

Source : Livre du 150^e Saint-Pacôme,
Tome 1, « Notre histoire ».



*François-Xavier
Bégin, 1852-1882*

**CAPSULE
VERTE**

SUPPRIMER LES TACHES
Pour venir à bout d'une tache incrustée dans un vêtement, trempez une brosse à dents à poils souples dans un produit détachant et frottez doucement jusqu'à la disparition de la tâche.

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunion du 4 mars

Saint-Pacôme, le 26 février 2014

051.03.14 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 mars 2014 soit accepté tel que présenté.

052.03.14 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2014

Il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2014 soit adopté tel que présenté.

053.03.14 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2014

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 février 2014 soit adopté tel que présenté.

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le directeur général mentionne que toutes les résolutions ont été envoyées à qui de droit ainsi que les paiements aux fournisseurs.

054.03.14 ACCEPTION DES INCOMPRESSIBLES, DES FACTURES ADDITIONNELLES ET DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par M. Benoît Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que le directeur général soit autorisé à en faire le paiement.

TOTAL SALAIRES	20 176.18 \$
TOTAL DES INCOMPRESSIBLES MUNICIPALITÉ	59 211.01 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ	46 263.85 \$
GRAND TOTAL :	125 651.04 \$

Je soussigné, Frédérick Lee, directeur général, certifie qu'il y aura les fonds nécessaires pour payer les comptes inscrits sur la liste déposée au conseil du 4 mars 2014 et dont j'ai copie aux archives.

AVIS DE MOTION AYANT POUR OBJET L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 277 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA ZONE INDUSTRIELLE ET DU ZONAGE RELATIF À CETTE ZONE

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller M. Robert Bérubé qu'à une prochaine réunion, le règlement numéro 277 portant sur la modification de la zone industrielle et du zonage relatif à cette zone sera adopté.

055.03.14 RÉPONSE À LA LETTRE OUVERTE DE MONSIEUR ADÉLARD GAGNÉ

ATTENDU QU'une lettre ouverte a paru dans le journal Le Placoteux le 18 février 2014;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme désire apporter quelques précisions sur cette lettre;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'entériner la lettre envoyée par Mme la Mairesse Nathalie Lévesque à M. Adélar Gagné, résidant de la rue Ouellet à Saint-Pacôme, dont voici le texte intégral :

Monsieur Adélar Gagné
11, rue Ouellet
Saint-Pacôme (Québec)
G0L 3X0

Monsieur,

En réponse à votre lettre ouverte parue dans Le Placôteux du 18 février dernier, mon équipe et moi tenons à vous informer que nous avons travaillé sérieusement à l'élaboration du budget 2014 déposé en séance régulière au mois de janvier dernier. Afin de se conformer à la loi municipale, l'exercice a été repris en séance extraordinaire la semaine suivante.

Notre volonté première a été et demeure de respecter nos engagements. Ce n'est qu'une fois élus que nous avons eu accès à toutes les informations nécessaires à l'élaboration du budget. Des données récentes, notamment une perte de revenus reliés à une baisse de retour sur la TVQ, ont rendu l'exercice encore plus critique. Considérant la situation financière précaire de notre municipalité, chaque baisse de revenus ou augmentation de dépenses réduit notre marge de manoeuvre. En contrepartie, vous avez raison de mentionner que la dette a légèrement diminué; un règlement d'emprunt venu à échéance et renégoциé à moindre taux d'intérêt nous a permis de tenir notre promesse du gel de taxes.

Dans l'analyse de votre compte de taxes, vous aurez sûrement noté que les coûts des services régionaux (police, incendie, matières résiduelles, MRC) pour lesquels la municipalité a peu de contrôle influencent la taxe foncière. Comme ceux-ci ont connu une hausse, nous avons choisi de traiter le compte de taxes de façon globale. Pour ce qui est de votre propre compte de taxes, je tiens à préciser, après étude de votre dossier, qu'il indique une hausse de 5,60 \$.

Je regrette que les explications verbales qui vous ont été fournies dans les jours suivant la réception de votre compte ne vous aient pas satisfait. Votre présence à la réunion du conseil aurait été un moyen envisageable d'exprimer vos préoccupations. Évidemment, si votre désir réside davantage dans le discrédit que dans les réponses, nous nous en remettons aux citoyens de juger de notre volonté d'agir dans leur intérêt. Sur ce, nous espérons pouvoir vous démontrer, au cours des quatre prochaines années, que votre vote fut judicieux.

Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.
Nathalie Lévesque, mairesse

056.03.14 RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION DES INCENDIES DU KAMOURASKA OUEST, ACCEPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2013

ATTENDU QUE le groupe Mallette, comptables agréés, a déposé le rapport financier 2013 de la Régie intermunicipale en protection des incendies du Kamouraska Ouest;

ATTENDU QUE le rapport financier 2013 démontre un surplus de trente-neuf mille huit cent quatre-vingt-sept dollars (39 887 \$);

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le rapport financier 2013 de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest tel que présenté.

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunion du 4 mars

057.03.14 RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU KAMOURASKA OUEST, ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2013

ATTENDU QUE le groupe Mallette, comptables agréés, a déposé le rapport financier 2013 de la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest;

ATTENDU QUE le rapport financier 2013 démontre un surplus de soixante et onze mille sept cent soixante-dix-huit dollars (71 778 \$);

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le rapport financier 2013 de la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest tel que présenté.

058.03.14 AUTORISATION D'EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE TEMPORAIRE POUR L'ENTRETIEN DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS

ATTENDU QU'UN des employés de la Municipalité de Saint-Pacôme est en congé de maladie pour une durée indéterminée et que cet employé est un des deux seuls à avoir les compétences pour gérer et entretenir le réseau d'aqueduc et d'égouts;

ATTENDU QUE le réseau d'aqueduc et d'égouts nécessite des interventions quotidiennes;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à rechercher et à embaucher une personne ressource supplémentaire afin de gérer et entretenir le réseau d'aqueduc et d'égouts. Cette embauche demeure temporaire et n'implique pas un lien d'emploi de plus de six mois. Si les besoins sont toujours présents après ce délai, la situation sera réévaluée par le conseil municipal et le directeur général.

059.03.14 DEMANDE DE DON, SOCIÉTÉ DU ROMAN POLICIER

ATTENDU QUE la Société du roman policier de Saint-Pacôme procédera, pour la treizième (13^e) année consécutive, à la remise du prix Saint-Pacôme et des prix de la rivière Ouelle;

ATTENDU QUE la participation de la Municipalité de Saint-Pacôme est essentielle à la réussite de ce gala et à la remise des prix;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme jouit d'une très grande visibilité lors de ce gala;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents, d'accorder une mandite de mille dollars (1 000 \$) à la Société du Roman policier de Saint-Pacôme pour la tenue de son treizième (13^e) gala.

060.03.14 NOMINATION DES MEMBRES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire;

ATTENDU QUE le CCU est un groupe de travail composé d'au moins un membre du conseil municipal et de résidents choisis par ce dernier pour guider, orienter et soutenir son action en matière d'urbanisme;

ATTENDU QUE les recommandations et les avis du CCU permettent au conseil municipal de profiter de la contribution d'élus et de citoyens, lesquels peuvent faire valoir leur expérience de vie dans la municipalité et leurs préoccupations particulières pour l'aménagement de leur territoire;

ATTENDU QUE le CCU doit être constitué par un règlement adopté par le conseil municipal (le contenu de ce règlement doit, au minimum, porter sur le nombre de membres, la durée de leur mandat et les responsabilités du comité);

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Benoît Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la nomination des membres suivants au sein du Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) et que leurs mandats soient de deux ans à partir du 4 mars 2014.

Nom	No siège	Durée du renouvellement	Échéance
Raymond Ouellet	SIÈGE 1	2 ANS	4 mars 2016
Bernard Bérubé	SIÈGE 2	2 ANS	4 mars 2016
Marie Duval	SIÈGE 3	2 ANS	4 mars 2016
Michel Hudon	SIÈGE 4	2 ANS	4 mars 2016
Pierre Lachaine	SIÈGE 5	2 ANS	4 mars 2016
Christian Dionne	conseiller		
Nathalie Lévesque	mairesse		

061.03.14 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme est à modifier son plan de sécurité civile;

ATTENDU QUE ce processus est long, complexe et nécessite l'intervention de plusieurs organismes et partenaires afin d'avoir un plan exhaustif qui protégera les citoyens de Saint-Pacôme et permettra d'être en mesure d'intervenir de la manière la plus efficace possible;

ATTENDU QUE les objectifs du plan sont :

- D'identifier les aléas potentiels auxquels la municipalité est exposée et les clientèles vulnérables présentes sur le territoire;
- De mettre en place les éléments prioritaires de la préparation pour faire face aux sinistres afin d'aider notre municipalité à réagir promptement lors de tout type de sinistre;
- De prévoir et de planifier le recours à des ressources extérieures lors d'un sinistre grâce à l'établissement d'ententes de service avec les municipalités environnantes afin d'augmenter la capacité de réponse de la municipalité

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la nomination des membres suivants au sein du Comité de Sécurité Civile et que leurs mandats soient de deux ans à partir du 4 mars 2014.

Les membres sont :

Frédérick Lee	Directeur, Municipalité de Saint-Pacôme
Éric Lavoie	Conseiller, Municipalité de Saint-Pacôme
Roger Dubé	Représentant des partenaires
Claude Paradis	Employé, Municipalité de Saint-Pacôme
Poste à combler	Représentant des citoyens

062.03.14 DEMANDE D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME NOÉMIE LÉVESQUE ET M. MARTIN BEAULIEU

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

ATTENDU QUE Mme Noémie Lévesque et M. Martin Beaulieu ont acquis la résidence sise au 15, chemin Nord du Rocher le 21 mars 2013;

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunion du 4 mars

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Noémie Lévesque et M. Martin Beaulieu au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 15, chemin Nord du Rocher.

063.03.14 DEMANDE D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME CLAIRE GAGNON ET M. PIERRE DURIVAGE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

ATTENDU QUE Mme Claire Gagnon et M. Pierre Durivage ont acquis la résidence sise au 354, boulevard Bégin le 16 janvier 2014;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Claire Gagnon et M. Pierre Durivage au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 354, boulevard Bégin.

064.03.14 FONDATION SOINS PALLIATIFS ANDRÉ-CÔTÉ • DEMANDE DE SOUTIEN

ATTENDU QUE la Fondation soins palliatifs André-Côté tient son quatrième Défi Vélo le samedi 28 juin 2014;

ATTENDU QUE cette activité est mise sur pied dans le but de recueillir des fonds afin de permettre aux personnes atteintes de cancer ou de maladies incurables de demeurer à leur domicile le plus longtemps possible;

ATTENDU QUE la Fondation soins palliatifs André-Côté demande notre soutien lors de cette activité;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents qu'un camion avec gyrophares de la Municipalité soit disponible lors de cette activité dans le but de contribuer à la signalisation et au déroulement sécuritaire du Défi Vélo sur tout son parcours et qu'un membre du personnel conduise ce camion durant la journée d'activité.

065.03.14 AJUSTEMENT BUDGÉTAIRE POUR LES PLANS ET DEVIS DE LA RUE GARNEAU

ATTENDU QUE de nouvelles normes environnementales ont récemment été établies en matière de gestion des eaux pluviales et que ces normes n'étaient pas en vigueur lors de l'appel d'offres pour les plans et devis du projet de prolongement de la rue Garneau;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme connaît une forte hausse des demandes de terrains prêts à construire situés sur le réseau municipal d'aqueduc et d'égouts;

ATTENDU QUE ces nouvelles normes demandent plus de temps pour l'élaboration des plans et devis;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission d'ajustement budgétaire de la firme BPR pour un montant de sept mille deux cents dollars (7 200 \$) avant taxes dans le cadre du projet de prolongement de la rue Garneau.

066.03.14 RECONFIRMATION D'APPUI À LA DEMANDE POSÉE PAR LA MRC DE KAMOURASKA DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE D'EXCLUSION D'UN SECTEUR DE 7.86 HA DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME, DOSSIER (404805)

ATTENDU QUE, dans le cadre des travaux de révision de son schéma d'aménagement et de développement, la MRC a déposé à la CPTAQ une demande d'exclusion d'un secteur de 7,86 ha dans la municipalité de Saint-Pacôme (dossier 404805);

ATTENDU QUE l'exclusion recherchée vise à répondre aux besoins en espaces résidentiels de la municipalité et permettra, à cet effet, à la municipalité d'agrandir son périmètre urbain;

ATTENDU QU'il n'existe pas d'espace, en zone non agricole, permettant le développement résidentiel de manière concentrique et optimisée et favorisant la construction sur des terrains de superficie inférieure à la superficie moyenne des terrains construits dans les dernières années;

ATTENDU QUE le site ciblé n'a pas de conséquence sur les possibilités d'accroissement des bâtiments d'élevage existants et que la demande d'exclusion présentée est celle qui est de nature à réduire au maximum les contraintes sur l'agriculture;

ATTENDU QUE la municipalité est soucieuse d'avoir une vision à long terme de son développement et souhaite favoriser un développement optimal d'un éventuel secteur résidentiel;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Pacôme a signifié, par la résolution 070.03.13 adoptée lors de la séance du conseil du 5 mars 2013, son appui à ladite demande d'exclusion;

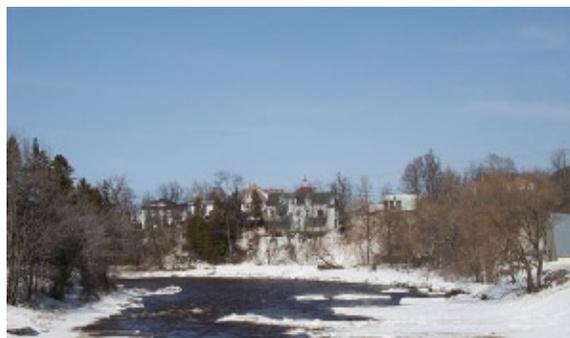
ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme entend développer cette zone lorsque son réseau d'aqueduc pourra fournir adéquatement en eau le secteur visé et que son réseau d'égouts pourra accueillir les volumes supplémentaires créés par l'ajout de propriétés supplémentaires;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents que :

La municipalité de Saint-Pacôme réitère son appui à la demande d'exclusion déposée par la MRC et estime que celle-ci peut répondre aux besoins et objectifs de développement de la municipalité à long terme ;

La municipalité précise que le secteur ciblé par la demande vise le développement résidentiel sur réseaux. Elle compte donc ajuster ses outils d'urbanisme en ce sens et entend s'assurer de la capacité d'acheminer les réseaux avant d'autoriser tout développement dans le secteur ;

**PROCHAINE SÉANCE
ORDINAIRE DU CONSEIL
MARDI 6 MAI 2014 À 20 H**





L'HEURE d'un départ

La vie nous réserve des surprises toujours imprévisibles, tantôt de très belles tantôt de moins belles, mais toujours surprenantes. À l'aube d'une retraite pas si lointaine, mon expérience et mes compétences sont recherchées pour relever un nouveau défi toujours dans le domaine de la santé et toujours dans le domaine de la construction. La surprise! Pas dans notre belle région, mais dans une aussi belle et méconnue...la Côte-Nord.

L'hôpital de Sept-Îles recherche un ingénieur pour coordonner l'agrandissement de ses installations et voilà que je suis dans la mire. Une visite de l'endroit, la grande séduction surtout pour Nicole, ma conjointe, et sous le coup du charme...nous acceptons. Au-delà de la profession, nous acceptons une nouvelle vie, de nouvelles relations et de nouvelles implications.

Qu'arrivera-t-il du conseiller au siège #6? Il y aura élection et, comme le dit l'adage, personne n'est irremplaçable. Les membres de l'équipe en poste depuis quatre mois apprennent. Quelquefois à la dure mais, à mon avis, ils apprennent bien. Donnez-leur la chance de vous démontrer leur talent et vous ne serez pas déçus.

Je termine en vous remerciant chaleureusement de la confiance que vous m'avez exprimée et je suis fier de vous avoir servi autant dans le mandat précédent que dans le court mandat actuel. J'ai été un Pacômien dévoué et impliqué dans ma communauté et également dans la région du Kamouraska.

Aux gens de Saint-Pacôme...un chaleureux merci!

Robert Bérubé, conseiller au siège #6

CLUB 50 ANS ET PLUS ANNIVERSAIRES DU MOIS D'AVRIL

Rézia Pelletier 1	Gisèle Sirois 10
Jean-Marc Lévesque 2	René Racine 14
Laurette Lebel 4	Rosaire Michaud 15
Gislaine Thériault 4	Monique Lévesque 16
Marcel Lebel 5	Claire Lévesque 17
Yolande Ancil 5	Léon Chénard 19
Gilles Lévesque 7	Jean-Louis Lévesque 19
	Irène Emond 20
	Gaston Dumont 21
	Gratienne Bérubé 23
	Jacques Henry 26
	Jocelyn Courcy 26
	Jean-Roch Boisclair 27
	Normand Pelletier 27
	Rose Boucher 28



PETIT MOT du Cercle de Fermières

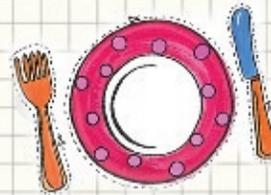
Le printemps est enfin arrivé avec le temps des sucres. Rien de mieux pour redonner le sourire aux jeunes et moins jeunes!

Nous profitons de l'occasion pour vous offrir nos vœux de **Joyeuses Pâques**. Amusez-vous bien en ce temps de rencontres familiales.

N'oubliez pas que nos ateliers sont offerts à toutes. Pour des renseignements en tricot, couture, broderie, tissage ou simplement pour le plaisir de partager, venez nous rencontrer le mercredi en après-midi au local du Cercle situé au 2^e étage du Centre municipal.

Le Conseil d'administration local
Marie Parent, présidente (418-852-1697)

RECETTE



Une salade très colorée pour célébrer le printemps et égayer la table pour le brunch de Pâques.

- 1 pomme grenade
- 1 oignon vert (ou plus si désiré)
- 1 poivron jaune
- 1 poivron orange
- 1 courgette (verte ou jaune)
- 1 branche de céleri
- 2 tomates italiennes
- laitue romaine en fines lanières (1/4 de pouce)
- menthe ou coriandre (au goût)
- jus de 1 limette
- huile de pépin de raisin (très peu)
- sel et poivre au goût

Couper tous les légumes en très petits morceaux. Ajouter les pépins de la pomme grenade, le jus de limette, un filet d'huile et laisser reposer le tout au moins une heure au frigo.

Au moment de servir, ajouter la laitue ainsi que la menthe ou la coriandre. Rectifier l'assaisonnement.

VOTRE CONSEIL de Fabrique

Bénévoles intéressés...

Le printemps est à nos portes et votre conseil de Fabrique se penche présentement sur certains travaux essentiels à l'entretien de notre église et du cimetière.

Nous avons pensé former une « banque de bénévoles » afin de réduire les coûts reliés à ces travaux. Si vous êtes intéressés à vous joindre à nous en donnant quelques heures de votre temps lors d'une journée de corvée collective, nous vous demandons de communiquer avec nous afin de nous faire connaître vos disponibilités.

Votre collaboration serait grandement appréciée. Ensemble, nous pouvons améliorer la qualité de vie à Saint-Pacôme et rendre plus attrayant encore notre petit village. Nous comptons sur votre implication et vous remercions pour votre engagement.

Vous pouvez joindre les membres de votre conseil de Fabrique : Lisette Lévesque au 852-2049, Marie D'Anjou au 852-2703, Noëlla Milliard au 852-2889, Gaston Dumont au 852-2752,



BIBLIOTHÈQUE Mathilde-Massé



PROCHAINE HEURE DU CONTE

L'heure du conte se poursuivra le dimanche 13 avril, à 10 h 30 à la bibliothèque. D'une durée de 45 minutes, les contes s'adressent aux enfants de 2 à 6 ans. Au plaisir de vous y voir!

INFOS EXPRESS

Infos Express c'est une exposition sur des sujets variés et d'actualité. Venez lire et en apprendre sur :

- la santé au naturel;
- les voyages;
- comment donner le goût de lire à mon enfant;
- comment régler les conflits dans les milieux familiaux, sociaux, de travail, etc.;
- la violence à l'école;
- les finances personnelles.

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIO

Dimanche : 10 h à 12 h

Mardi : 18 h 30 à 20 h 30

Jeudi : 15 h 30 à 17 h 30

Téléphone : 418 315-0579

HORTICULTURE ET BÉNÉVOLAT

Cette année, la Municipalité de Saint-Pacôme a décidé de mettre à contribution le talent de ses citoyens et citoyennes afin de fleurir et embellir notre beau village. En plus des activités déjà mises en place par le comité d'embellissement, nous cherchons des bénévoles pour l'entretien des 23 emplacements de verdure de notre municipalité. C'est une excellente façon de parfaire ses connaissances en horticulture ou de les montrer à tous.



Conditions :

- Nous cherchons des personnes intéressées par l'horticulture;
- Il faut être capable de donner deux heures par semaine au printemps et une heure par semaine jusqu'au mois de septembre;
- Pendant les vacances, nous pouvons assigner des remplaçants à votre site;
- Le matériel et les fournitures de base sont fournis par la municipalité;
- Un superviseur vous encadrera au besoin;
- Le travail en équipe est accepté;
- Les tâches les plus éreintantes seront effectuées par des employés de la Municipalité.

De plus, à la fin de la saison, une bourse de deux cents dollars (200 \$) et une autre de cent dollars (100 \$) seront remises aux bénévoles qui auront démontré les plus belles réussites à aménager leur petit coin.

Si vous êtes intéressé ou si vous avez des questions, appelez Frédéric Lee au 418-852-2356



SOCIÉTÉ
DU
ROMAN
POLICIER

DE SAINT-PACÔME

Amateurs de polar, à vos plumes!

C'est le moment de laisser aller votre imagination : le concours de nouvelles policières de la Société du roman policier de Saint-Pacôme est de retour pour une treizième année. Les écrivains en herbe, intéressés à soumettre un texte pour remporter l'un des prix de la rivière Ouelle, ont jusqu'au 30 juin 2014 pour participer.

Le concours est ouvert aux jeunes de 14 à 17 ans (catégorie junior) et aux adultes (catégorie senior). Les textes devront débiter par la phrase suivante : « *Fais-tu mariner ton saumon?* ». Les membres du jury s'inspireront de l'originalité de l'oeuvre, de l'intrigue policière et des qualités de la langue pour sélectionner les nouvelles gagnantes. Trois prix seront décernés pour chacune des deux catégories, soit 300 \$ pour le premier prix, 200 \$ pour le deuxième prix et 100 \$ pour le troisième prix. Le dévoilement des gagnants se fera lors du 13^e gala de la Société, le 4 octobre 2014 à Saint-Pacôme.

Les règlements complets du concours sont disponibles sur le site internet de la municipalité sous l'onglet de la Société, ou auprès de Madame Nathalie Desroches à nouvelles_policieres@yahoo.ca



Club des 50 ans et plus
de Saint-Pacôme

**Le Club des 50 ans et plus
« Joie de vivre » de Saint-Pacôme est heureux
de vous offrir son souper
annuel le 24 mai à 17 h à l'édifice municipal.**

20 \$ par personne, taxes et pourboire inclus.

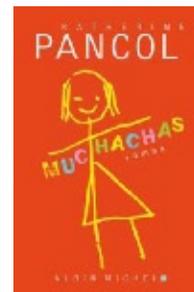
**Soirée de danse et
lunch en fin de soirée compris.**

Pour réservation : Carmelle Dumont au 418 852-2752

CHRONIQUE littéraire

On lit, on lit...

En ouvrant le livre, nous tombons nez à nez avec Josephine, Hortense et Cie... mais ce n'est que l'incipit. Le véritable personnage principal, une autre femme, nous ne la connaissons pas. Et son histoire nous happe, la violence conjugale surgit, le roman est fort, la femme reste digne mais c'est un combat perpétuel. Josephine et Hortense étant les héroïnes de « Les yeux jaunes des crocodiles », « La valse lente des tortues » et « Les écureuils de Central Park sont tristes le lundi ». On peut cependant lire « Muchachas » sans avoir lu les trois autres. Et il y aura un tome 2 et 3.



On a tous quelque chose à cacher...

On peut n'être que témoin de son existence, mais parfois les gestes que l'on pose nous ramènent des années plus tard à l'origine des choses. Et quand on a tout perdu, même le nom de celui qu'on a aimé a une drôle de consonance. La vie n'est pas un conte de fées, mais laissez-moi quand même vous raconter...



Ainsi s'ouvre ce thriller d'une puissance et d'une virtuosité exceptionnelles, dans lequel Martin Michaud nous entraîne dans le Massachusetts. La veille du Super Tuesday, jour crucial des élections primaires américaines, l'écrivaine et ancienne top-modèle Leah Hammett débarque à Lowell avec son mari, Patrick Adams, candidat favori à l'investiture démocrate. Vingt-cinq ans après avoir quitté sa ville natale sans jamais y revenir, Leah voit son passé ressurgir avec violence, une violence aussi forte que les espérances qu'il suscite.

Commence alors un jeu de miroir où les apparences tissent une toile complexe qui dissimule une vérité oppressante et noire. Drame, histoires d'amour tragiques et trahisons deviennent l'épicentre d'un ouragan, celui qui dévaste l'existence de chaque personnage et remue, sous la surface, les arcanes du pouvoir, à Washington.

Bonne lecture!



CLUB DE COMPÉTITION CÔTE DES CHATS INC ST-PACÔME, KAM. GOL 3X0

Le samedi 15 mars 2014, la Station Plein Air de Saint-Pacôme a été l'hôte de la grande finale de ski alpin du Circuit Rive-Sud Desjardins en accueillant plus de 185 coureurs. Les 18 jeunes du Club de compétition de la Côte-des-Chats se sont encore une fois illustrés et sept nouvelles médailles ont été gagnées lors de cette épreuve de slalom parallèle.

Chez les U6 garçons, Benjamin Pelletier de La Pocatière a remporté la médaille de bronze et termine en 2^e position du classement cumulatif de la saison. Chez les U8 filles, Léa-Rose Lizotte de Saint-Pacôme a gagné la médaille d'or et termine elle aussi en 2^e position du classement cumulatif. Rachel Lambert de La Pocatière a pris le 5^e rang et Aurélie Lévesque de Saint-Pacôme le 6^e. Chez les garçons, Jimmy Daigle-Bérubé de Mont-Carmel est arrivé en 5^e position. Chez les U12 garçons, Phélip Raymond de Saint-Pacôme a remporté une médaille de bronze et termine au 3^e rang du classement cumulatif. Chez les filles, Éliane Jalbert de Saint-Pacôme a terminé la course en 6^e place. Chez les U14 garçons, William Jalbert de Saint-Pacôme a gagné la médaille d'or et a également mérité le trophée du vainqueur de sa catégorie en terminant en 1^{re} position du classement pour la saison. Anthony Saucier de La Pocatière a mérité quant à lui la médaille d'argent et termine au 3^e rang du cumulatif. Chez les U16 filles, Angèle Banville de Saint-Pacôme a gagné la médaille de bronze et termine au 5^e rang du cumulatif. Chez les garçons, Jérémy Saucier de La Pocatière a remporté la médaille d'or et termine en 2^e place du cumulatif. Au classement des clubs pour la saison, l'équipe de la Côte-des-Chats termine au 3^e rang devant Ski-Beauce et Mont-Original. En 2^e place, nous retrouvons le Mont Adstock et la 1^{re} place revient au Massif du Sud.



Sur la photo :
Benjamin Pelletier
et Léa-Rose Lizotte
en avant.

Phélip Raymond,
Anthony Saucier,
William Jalbert,
Jérémy Saucier et
Angèle Banville
en arrière.

Un compostelle au Québec Le chemin de Saint-Rémi

(Extrait de l'article d'Éliane Vincent paru dans le journal
Le Placoteux du 4 mars dernier)



Le projet de Louise et Stéphane consiste en un tracé de 1100 kilomètres entre Saint-Adrien-de-Ham et Percé. Stéphane précise : « En plus d'être un moyen de ressourcement formidable, le chemin se veut aussi un hommage aux défricheurs, aux coureurs des bois, aux Amérindiens qui ont bâti ce pays. La route du haut pays nous remet en contact avec notre histoire »

Pourquoi Saint-Rémi? Pour entrer en résonance avec les routes de pèlerinages européens, consacrés à Saint-Benoît, Saint-Jacques ou Saint-François, mais aussi parce que Rémi, en latin, signifie remède. « Non seulement la marche de longue distance peut vraiment être un remède pour l'âme, constate Louise Bourgeois, mais Rémi, c'est aussi le prénom de mon père et le nom du rang à Saint-Adrien d'où partira le chemin. » Pour quiconque sait lire les signes de la vie, ceux-là étaient évidents et le choix du nom s'est imposé naturellement.

Le parcours sillonnera plus de 80 villages ruraux du Québec et sera accessible en toute saison. Tout au long du trajet, les marcheurs auront accès à une liste de ressources pour l'hébergement et la nourriture. « Comme les villages sont éloignés de 10 ou 15 kilomètres, les marcheurs auront le temps de prendre contact avec la vie du pays, de rencontrer et de se laisser inspirer par les artisans locaux qui sont notre mémoire vivante », souligne Louise.

Au Kamouraska, après s'être arrêtés à Saint-Onésime-d'Ixworth, les pèlerins ont rencontré les gens de Saint-Gabriel-Lalemant, de Saint-Pacôme et de Mont-Carmel durant la première fin de semaine de mars. La mairesse de Saint-Pacôme, madame Nathalie Lévesque, elle-même une marcheuse convaincue, a trouvé un écho dans le témoignage des marcheurs : « Quand on a marché toute la journée, on est épuisé, mais c'est tellement une bonne fatigue, qui apaise les pensées et le moral » a-t-elle souligné.

<http://www.leplacoteux.com/imprimer-nouvelle.asp?ID=141340>



RÉGIE INTERMUNICIPALE en protection incendie du Kamouraska-Ouest

REMISE DE MÉDAILLES AUX POMPIERS

Le 17 décembre 2013 a eu lieu à la salle municipale de Saint-Pacôme une rencontre amicale pour souligner le temps des fêtes. Nous avons profité de l'occasion pour remettre à deux de nos pompiers des médailles de 20 ans de service.

Au nom de la population desservie par la Régie Intermunicipale du Kamouraska Ouest, je tiens à remercier M. Francis Dionne et M. Réjean Théberge pour la persévérance et le dévouement envers la population pendant toutes ces années.



M. Christian Gagnon, directeur, Mme Nathalie Lévesque, mairesse de Saint-Pacôme, et M. Francis Dionne, pompier.



M. Christian Gagnon, directeur, M. Léo-Paul Thibault, représentant de la municipalité de Rivière-Ouelle, et M. Réjean Théberge, pompier.

NOS RECOMMANDATIONS.

SOYEZ PILE À L'HEURE, VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS



La Régie Intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest vous invite à vérifier le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée. Parce que les pompiers ont votre vie à cœur, ils vous rappellent qu'un avertisseur de fumée muni d'une pile qui fonctionne bien peut sauver des vies. Profitez donc du changement d'heure de dimanche pour vérifier votre avertisseur de fumée et pour remplacer la pile, au besoin.

Comment vérifier votre avertisseur de fumée?

- Appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre immédiatement.
- Vérifiez sa capacité à détecter la fumée en éteignant une chandelle près de l'avertisseur. Si l'avertisseur est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si le signal a été transmis.

Des points importants :

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, remplacez la pile immédiatement. Ces signaux indiquent que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et dans les chambres à coucher où l'on dort la porte fermée.
- Installez-en dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond.
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous aux indications sur le boîtier de l'avertisseur. S'il est endommagé, poussiéreux ou s'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le. Ne dépassez jamais la durée suggérée.
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée, mais vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.

Christian Gagnon, directeur



RÉGIE INTERMUNICIPALE des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest

PROCÉDURES POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La collecte débute dès 5 h le matin. Prévoyez placer vos bacs près du chemin dès la veille.

Il est important de placer le bac sur votre terrain, à 1 ½ mètre du bord de rue. Le bac doit être positionné pour que l'étiquette de la Régie soit face à la rue, les roues du bac vers l'arrière de votre terrain ou vers la façade de maison. Ainsi, le bras automatique du nouveau camion pourra vider le bac. Voir la photo du bas pour exemple.

Merci de votre attention.



- Vos bacs doivent obligatoirement avoir un couvercle et être en bon état.
- Les cendres doivent être mises dans des sacs ou des boîtes et surtout, ne pas être jetées directement dans le bac sans contenant.
- Si vous utilisez une corde pour faciliter l'accès à votre bac, assurez-vous que cette corde n'est pas une nuisance pour celui qui en fait la cueillette.
- L'article 6.2 du règlement relatif à la collecte des matières résiduelles stipule que les bacs roulants utilisés doivent être de 240 ou 360 litres et avoir un poids maximum de 100 kilogrammes.
- Toujours regarder votre calendrier des collectes afin de mettre le bon bac à la bonne date.

Nous comptons sur votre collaboration afin de respecter le règlement et d'utiliser les bacs aux fins auxquelles ils sont destinés. Les services des écocentres sont aussi à votre disposition pour une panoplie de matières.

**MATIÈRES ACCEPTÉES
DANS LE BAC BLEU**

PAPIER ET CARTON	PLASTIQUE
<ul style="list-style-type: none">▪ journaux, circulaires, revues▪ feuilles, enveloppes et sacs de papier▪ livres, annuaires téléphoniques▪ rouleaux de carton▪ boîtes de carton▪ boîtes d'œufs▪ cartons de lait et de jus à pignon▪ contenants aseptiques (type Tetra Pak®)	<ul style="list-style-type: none">▪ bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :  <ul style="list-style-type: none">▪ bouchons et couvercles▪ sacs et pellicules d'emballage 
	VERRE <ul style="list-style-type: none">▪ bouteilles et pots, peu importe la couleur 
	MÉTAL <ul style="list-style-type: none">▪ papier et contenants d'aluminium▪ bouteilles et canettes d'aluminium▪ boîtes de conserve▪ bouchons et couvercles 

Contenants de plastique : Tous les contenants et les couvercles affichant un des symboles de recyclage avec un chiffre à l'intérieur, sauf le # 6. Par exemple: les contenants propres de yogourt, de crème glacée, de margarine, de shampoing, de lave-vitre, de savon à lessive, les bouteilles d'eau et boisson gazeuse, etc.

Sacs de plastique : Sacs de plastique vides, de nettoyage à sec, de légumes surgelés, emballages en bulles, etc.

Cartons de jus et de lait : Les contenants multicouches tels que les boîtes à boire, les contenants pour le vin, petits et grands formats.

Contenants de métal : Les canettes de bière, de boisson gazeuse, les boîtes de conserve propres, les assiettes et papier d'aluminium propre, les bouchons de métal, les seaux de peinture vides et égouttés, etc.

Contenants de verre : Bouteilles et pots : les bocaux, les bouteilles de jus, de vin, d'eau gazéifiée, etc.

Papiers et cartons : Les journaux, les revues, les boîtes de céréales, la papeterie, les feuilles, les enveloppes, les boîtes de carton, les publisacs (vidés de leur contenu), etc.

Consignes de recyclage

Vider et rincer les contenants (raison d'hygiène pour les trieurs du centre de tri).

Remplir votre bac à pleine capacité.

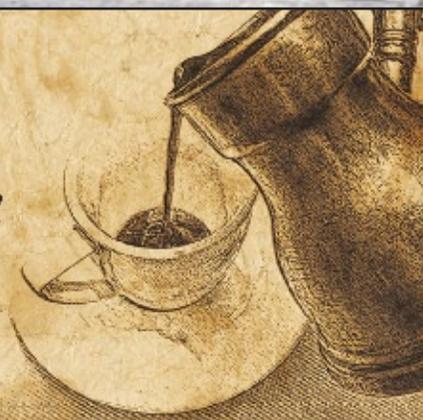
Vider le publisac de son contenu (le publisac plein va au site d'enfouissement).

Liens utiles : www.co-eco.org
www.regiemunkamouest.ca

*Une
pause réflexion
pour se faire
du bien...*

*Café
Jasette*

à Saint-Pacôme



Le café d'avril...

BIEN MANGER AU QUOTIDIEN

animé par Guillaume Côté,
nutritionniste au CSSS du Kamouraska

Quand : Lundi 14 avril 2014 à 9h30
Où : Centre municipal de Saint-Pacôme
27, rue St-Louis

**Pour manger sainement,
avec des recommandations nutritionnelles
et des trucs de cuisine au quotidien**

Inscription obligatoire au 418.852.2356 poste 206
demandez Yvonne...

Covoiturage possible, renseignez-vous!

En collaboration avec :



**Club des 50 ans et plus
de Saint-Pacôme**



et leurs partenaires :



Municipalité de Saint-Pacôme



Cercle de fermiers
Saint-Pacôme



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière Ouelle

ATELIER FLEURI



Samedi 5 avril 2014, à 13h00
Au centre municipal de Saint-Pacôme

Première partie : 13h00 à 14h00
Atelier animé par Mélissa Lizotte

Entrée libre

Deuxième partie : 14h00 à 15h00
INITIATION À LA PLANTATION DE SEMIS
APPORTEZ VOS BOÎTES DE CHAMPIGNONS RECYCLÉES
Des semis de pavot de Californie vous seront remis

Inscription obligatoire (gratuit)



Inscrivez-vous auprès de la municipalité de Saint-Pacôme
au plus tard le vendredi 28 mars 2014

27, rue Saint-Louis, Saint-Pacôme
Tél. : 418-852-2356 poste 206
Courriel : develop-stpacome@bellnet.ca

PROFIL D'ENTREPRISE

PETITE HISTOIRE DES COMMERCES D'ICI

Services de garde en milieu familial

Garderies à 7 \$

Le bureau coordonnateur du Centre de la Petite Enfance La Farandole offre des services de garde en milieu familial subventionnés à 7 \$ pour les enfants de zéro à cinq ans à Saint-Pacôme.

Chaque responsable offre des services de garde en milieu familial incluant des repas équilibrés, des programmes éducatifs ainsi qu'un environnement favorable au développement de l'enfant. Ces personnes détiennent leurs cours de premiers soins et de RCR et suivent annuellement des formations de perfectionnement.

Pour information, vous pouvez contacter directement les responsables suivantes:



Annick Michaud
306, boulevard Bégin
Saint-Pacôme
(418) 852-3233

Colette St-Amant
23, rue Plourde
Saint-Pacôme
(418) 852-2002

Guyline Déry
106, rang de la Canelle
Saint-Pacôme
(418) 856-2053

COUPON DE PARTICIPATION AU TIRAGE « L'ACHAT LOCAL, C'EST GÉNIAL ! »

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Afin de favoriser l'achat local, le comité de développement de Saint-Pacôme s'allie aux commerçants du village pour créer ce **concours** : pour participer, déposez ce coupon dans la boîte destinée à cet effet à l'Épicerie Axep Gilbert Royer.

Le 17 avril, nous ferons tirer 20 Paco\$ à dépenser dans tous les commerces de Saint-Pacôme.

DATES À RETENIR

Avril 2014

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
6 Chevaliers de Colomb Déjeuner Cacaone à sucre Bibliothèque De 10h00 à 12h00	7 Élection provinciale Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate	8 9h00 Réunion MADA 13h30 Gym cerveau 17h00 S à 7 Reconnaissance des bénévoles 18h30 C.A. Optimiste* Bibliothèque De 18h30 à 20h30	9 13h00 Pétanque (grande salle) 13h30 Fermières Assemblage carte brodée 18h30 : réunion Chevaliers de Colomb 18h30 reunion mensuelle Cercle de Fermières	10 Récupération 1 Âge d'or Cartes 13h00 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Scrabble Classique 13h30	11 Récupération 2	12
13 Bibliothèque De 10h00 à 12h00	14 9h30 Café Jasette Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate 19h00 Rencontre Fête nationale 19h30 C.A. Club 50 ans +	15 13h30 Gym cerveau Bibliothèque De 18h30 à 20h30	16 13h00 Pétanque (grande salle) 13h30 Fermières Broderie suédoise + courte- pointe	17 Vidanges 1 Âge d'or Cartes 13h00 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Scrabble Classique 13h30	18 Vidanges 2	19
20 Bibliothèque De 10h00 à 12h00	21 18h30 reunion Garde paroissiale	22 13h30 Gym cerveau Bibliothèque De 18h30 à 20h30	23 13h00 Pétanque (grande salle) 13h30 Fermières Suite courte-pointe	24 Récupération 1 Âge d'or Cartes 13h00 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Scrabble Classique 13h30	25 Récupération 2	26 Club Lions Souper BRQ
27 Ass.gén.ann. SGRO à la Station Plein air Bibliothèque De 10h00 à 12h00	28 Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate 19h30 Réunion comité de développement	29 13h30 Gym cerveau Bibliothèque De 18h30 à 20h30 19h00 Réunion Roman Policier	30 9h30 Réunion Comité d'embellissement 13h00 Pétanque (grande salle) 13h30 Fermières Préparation exposition	1 Vidanges 1 Âge d'or Cartes 13h00 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Scrabble Classique 13h30	2 Vidanges 2	3 Forum de la mise à jour Plan de développement
4 Bibliothèque De 10h00 à 12h00	5 9h00 Réunion MADA Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate	6 20h00 Séance ordinaire du conseil municipal 13h30 Gym cerveau Bibliothèque De 18h30 à 20h30	7 13h30 Fermières Atelier divers 13h00 Pétanque (grande salle) 18h30 Réunion SGRO	8 Récupération 1 Âge d'or Cartes 13h00 Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Scrabble Classique 13h30	9 Récupération 2	10

*** Malgré les efforts, des fautes ou même des erreurs peuvent s'être glissées dans cette édition; nous nous en excusons! ***
De plus, certains textes pourront exceptionnellement avoir été modifiés au besoin.